

Cécile Cantrelle

Présidente du Codifab



Cécile Cantrelle. © Alaspan.

Le Codifab (Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois) fédère et rassemble 4 200 PME/ETI et plus de 15 000 artisans, représentés par leurs huit organisations professionnelles. Cécile Cantrelle, codirigeante d'Alpagroup, l'un des leaders européens du meuble et de l'aménagement de la maison, a été élue présidente du Codifab en décembre 2022.

Quelle est votre feuille de route en tant que nouvelle présidente du Codifab ?

Ma mission s'inscrit dans la continuité du travail mené par mon prédécesseur Dominique Weber, qui a été nommé président du Comité stratégique de filière bois (CSF) en décembre dernier. Le Codifab a pour objectif de conduire et de financer des actions d'intérêt général en faveur des fabricants français de l'ameublement (meubles et aménagements) et du bois (menuiseries, charpentes, panneaux, bois lamellé, CLT, ossature bois...). Ses grands axes d'intervention jusqu'à la fin de l'année sont inscrits dans un contrat de performance signé avec l'État : l'industrie du futur, la transition écologique et énergétique et, enfin, l'observation, l'amélioration de l'offre et l'accompagnement des entreprises. Le contrat pour l'horizon 2027 est en cours de réflexion.

Quels sont les enjeux actuels et à venir pour les industries françaises de l'ameublement et du bois ?

Accompagner le développement des industries de l'ameublement et du bois dans un contexte de décarbonation est « le » grand défi des prochaines années, car le bois a une vraie carte à jouer pour contribuer dans le bon sens à la neutralité carbone. Cela passera par la modernisation et l'adaptation de notre outil de production, pour être en mesure de transformer le bois sur le territoire et de répondre à la demande. Une grande coordination entre l'amont et l'aval est nécessaire, et le Codifab doit agir en facilitateur de manière à travailler de façon coordonnée au sein de la filière et mieux communiquer. Enfin, je mentionnerai l'internationalisation. En effet, la France n'est pas une grande terre d'exportation, alors que nous disposons d'une ressource forestière riche et qualitative ! Nous travaillons en collaboration avec le GEM (Groupe des exportateurs de l'ameublement français) pour accompagner la présence de la filière française à l'international.

Quels sont les grands chantiers en cours ?

Le Codifab s'implique pour défendre la place du bois dans la Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC), un sujet clé pour la filière. Aux côtés de France Bois Forêt et de Copacel, le Codifab finance une étude de contribution de la filière à la neutralité carbone et à la SFEC menée par Carbone 4. Sa restitution est prévue fin juin. Au printemps 2022, un co-financement France Bois Forêt - Codifab a également été mis en place à l'initiative du CSF au sujet du comportement du matériau bois en situation d'incendie. L'objectif est de recenser les besoins en essais et études permettant d'apporter des preuves scientifiques et de répondre ainsi à l'appel à projets de l'Ademe sur le soutien à l'innovation dans les constructions matériaux bois, biosourcés et géosourcés.

**Propos recueillis par
Charlotte Lance**